

Communiqué de presse

## **Skandia présente sa plate-forme produit dédiée au marché français**

***Skandia Archipel, une plate-forme modulaire unique rassemblant toutes les possibilités d'investissement***

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2002 – Afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque client, Skandia a créé la plate-forme assurance vie Skandia Archipel, à partir de laquelle chacun peut bâtir sa propre solution d'épargne.

Distribuée uniquement via les conseillers en gestion de patrimoine indépendants, cette plate-forme s'inscrit parfaitement dans le cadre d'une approche patrimoniale, et répond à divers besoins d'épargne, tels que le financement de la retraite, la constitution d'une épargne de précaution, l'organisation et la transmission du patrimoine, etc...

Skandia Archipel recèle de multiples originalités, voire des exclusivités. Elle se caractérise par une offre multi-supports et multi-gestionnaires et s'articule autour de quatre modules clés : financier, technique, juridique et fiscal.

Au sein de chacun de ces modules, l'épargnant choisit, avec l'aide de son conseiller en gestion de patrimoine, les options les mieux adaptées à ses objectifs et à son profil.

Au-delà de la diversité, c'est l'adéquation aux besoins qui est recherchée en priorité.

### **Module Financier**

Afin de proposer à ses partenaires distributeurs les meilleurs fonds du marché, Skandia a développé une expertise unique avec sa labellisation 5P (Philosophie, Processus, Professionnalisme, Performance, Potentiel) qui permet de déterminer les qualités d'un fonds. Skandia n'étant ni gestionnaire de fonds, ni distributeur, le groupe garantit ainsi l'objectivité et la rigueur de la sélection. A ce jour, Skandia Archipel compte une sélection de 150 fonds, dont 4 fonds en euros sélectionnés sur le marché (une exclusivité !), 4 profils d'investissement, et une gamme complète de fonds structurés.

### **Module technique**

Skandia Archipel se distingue par des fonctionnalités innovantes :

Outre la gestion libre qui permet de procéder à tout moment à des arbitrages Skandia Archipel offre à l'épargnant la possibilité d'opter pour différents types d'arbitrages programmés permettant une gestion active de son épargne :

- L'écrêtage des plus-values permettant de dynamiser ou de sécuriser les plus-values en les orientant vers un support plus offensif ou défensif, dès que la performance sur un support choisi a dépassé un seuil déterminé,

- L'arbitrage en cas de moins-values permettant de désinvestir un support dont la baisse a franchi un niveau déterminé.
- Le rééquilibrage automatique de l'épargne, grâce à la détermination d'un profil de gestion, permet de conserver un actif réparti de façon constante dans le temps et rééquilibré régulièrement afin de toujours retrouver l'allocation d'actifs d'origine,
- Le lissage des investissements permet de mettre en place un arbitrage périodique et automatique d'un support vers un ou plusieurs autres supports.

### **Module juridique**

Ce module apporte à l'assurance vie certains éclairages nécessaires en matière d'organisation patrimoniale et plus particulièrement pour :

- Les aspects du droit successoral,
- La nécessaire connaissance des régimes matrimoniaux,
- L'utilisation des procédures de démembrement, de la clause bénéficiaire ou lors de la souscription,
- Les nantissements ou délégations de créance,
- Les actes d'administration ou de gestion pour les personnes incapables, mineures ou majeures.
- 

### **Module fiscal**

Aujourd'hui disponibles dans le cadre de l'assurance vie, les modules juridique, technique et financier pourront être déclinés dans d'autres cadres fiscaux, tels que le PEP, le DSK, le Madelin, article 82, article 83, article 39 ...

Hein Donders, Directeur général de Skandia en France, a déclaré : « Skandia est parfaitement conscient que les conseillers en gestion de patrimoine indépendants ont besoin d'un maximum de modularité et de souplesse dans les solutions qu'ils proposent à leur clientèle. Nous avons donc imaginé une plate-forme produits déclinable dans tous ses aspects et pouvant s'adapter à tout type de besoins ».

### **A propos de Skandia :**

Fondé il y a plus de 140 ans en Suède, le groupe est aujourd'hui présent dans plus de 25 pays sur cinq continents et compte 6 300 collaborateurs. Avec plus de 110 milliards d'euros d'actifs sous gestion, Skandia est aujourd'hui l'un des acheteurs de fonds les plus importants au monde et a été classé, en 2001, numéro 2 mondial en unités de compte. Au 31 décembre 2001, le chiffre d'affaires de l'exercice était de 15 milliards d'euros et sa capitalisation boursière de 22 milliards d'euros. Skandia a obtenu de nombreux prix récompensant sa performance et la qualité de son service client :

- **Grande-Bretagne / Skandia Life** : Prix 2000 du meilleur service client attribué par les conseillers en gestion de patrimoine et l'AIFA
- **Etats-Unis / American Skandia** : Prix Dalbar 2000 récompensant le meilleur service client
- **Europe** : Prix de la meilleure marque financière euro-péenne en 2000, attribué par le magazine Brand Finance

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

#### **Contacts presse Skandia**

Catherine Etévé/Virginie Duchaussoy

Tél : 01 58 22 27 16/14

Email : [catherine.eteve@skandia.fr](mailto:catherine.eteve@skandia.fr)

Burson-Marsteller

Anne Garella / Bertrand Paul

Tél : 01 41 86 76 76

Email : [anne\\_garella@fr.bm.com](mailto:anne_garella@fr.bm.com)

Email : [bertrand\\_paul@fr.bm.com](mailto:bertrand_paul@fr.bm.com)